

*Les religions face aux droits de l'homme (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)  
(suite)*

## Religions et relations internationales

Valentine Zuber

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/asr/3462>

DOI : 10.4000/asr.3462

ISSN : 1969-6329

### Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses

### Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2020

Pagination : 415-418

ISBN : 978-2909036-48-9

ISSN : 0183-7478

### Référence électronique

Valentine Zuber, « Religions et relations internationales », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 127 | 2020, mis en ligne le 31 juillet 2020, consulté le 04 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/asr/3462> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.3462>

---

## *Religions et relations internationales*

Valentine ZUBER

Directrice d'études

### **Les religions face aux droits de l'homme (xviii<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècle)**

(suite)

**C**ONTINUANT notre exploration des rapports entretenus entre droits de l'homme et religions, le séminaire a été décliné en trois sous-thèmes de recherche.

Le premier, historique, s'est attaché à rappeler l'histoire et les modalités de développement de la philosophie des droits de l'homme, mais aussi de l'institutionnalisation contemporaine du système international qui leur sont dédiés. Manuela Albertone, professeure à l'université de Turin est ainsi venue présenter les fondements économiques et religieux de la démocratie américaine à travers l'étude qu'elle a effectuée des idées religieuses véhiculées par les physiocrates français et américains à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Alexandre Boza, doctorant à Sciences Po, a fait état de ses recherches en cours d'achèvement sur les fondements juridiques et philosophiques de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Il a pointé tout particulièrement les divergences franco-américaines en matière de philosophie politique sur la portée qu'il convenait de donner à l'universalisation des droits de l'homme pendant les années 1940. Valentine Zuber a esquissé le bilan en demi-teinte de la postérité de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire (1948-2018). Elle a rappelé la teneur des diverses crises que le système international des droits de l'homme a pu traverser au cours de son histoire et ses remises en cause critiques apparues dans la période la plus récente. Maryam Mouzzouri, doctorante à l'EPHE, a présenté sa thèse en cours sur la place du religieux et la promotion d'une éthique universelle dans les politiques publiques internationales menées par l'Unesco depuis sa création en 1945. Jean-Christophe Peaucelle est venu témoigner du rôle – qu'il remplit depuis plusieurs années – de conseiller aux affaires religieuses au ministère des Affaires étrangères. Ce poste d'ambassadeur thématique a été créé au début du xx<sup>e</sup> siècle pour régler les relations entre le Saint-Siège et la République française au lendemain de la séparation des Églises et de l'État de 1905. Ses compétences se

sont considérablement élargies au cours du xx<sup>e</sup> siècle et ce poste, presque unique au monde, en font un observatoire privilégié des relations diplomatiques françaises en matière de gestion du religieux.

Le deuxième thème de recherche a porté sur le dialogue institutionnel progressivement noué entre les responsables des mouvements religieux ou convictionnels (philosophiques, humanistes, franc maçons et libres penseurs) et les différentes institutions nationales ou internationales. Cédric Baylocq, chargé de mission au Bureau des cultes (Direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur) est venu parler de l'interface entre la recherche et les pouvoirs publics au sein de son administration d'appartenance, et de la manière dont ces différents acteurs combinent leurs compétences et leurs actions dans cette institution spécifique à la République laïque. Valentine Zuber est revenue sur l'histoire et les enjeux actuels de la défense de la liberté de religion, de conviction et d'expression dans le monde. Ibrahim Salama, chef de la branche des organes de traités du Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, est venu présenter l'histoire de l'initiative « Faith for Rights » à l'ONU, et les activités engagées depuis plusieurs années par ce réseau composé de personnalités de différentes traditions religieuses engagées dans un dialogue constructif et un plan d'action en faveur de la paix et des droits de l'homme. Olivier de Frouville, professeur de droit à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, est revenu sur les « affaires du voile » françaises et leur retentissement au sein des organisations internationales, en particulier au lendemain des décisions condamnant la France au sujet de la loi d'interdiction du voile dissimulant le visage, datant de 2010, et qui émanait du Comité des droits de l'homme, un organisme de l'ONU visant à s'assurer du respect du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966, entré en vigueur en 1976), par les États partie. Aurore Schwab, doctorante à l'université de Genève, est venue présenter ses recherches en cours sur la généalogie d'une norme internationale à propos du traitement du blasphème et de la diffamation des religions au sein des institutions internationales, au lendemain de l'affaire des caricatures de Mahomet publiées par le journal danois *Jyllands-Posten* en 2005. Enfin François Becker, de l'association G3I, est venu témoigner de l'engagement de son association dans la promotion du dialogue interconvictionnel (c'est-à-dire non seulement interreligieux, mais ouvert aux organisations convictionnelles non spécifiquement religieuses) au sein des organes du Conseil de l'Europe et d'autres institutions multilatérales.

Le troisième thème de recherche s'est attaché à une étude renouvelée sur les enjeux les plus récents de la sécularisation des sociétés et de la laïcisation des États, et ce, dans plusieurs parties du monde.

En introduction, une conférence exceptionnelle a été donnée par la sociologue Nathalie Heinich, directrice de recherche au CNRS, intitulée « Retour sur le "retour du religieux" ». Puis nous avons travaillé sur plusieurs déclinaisons nationales et internationales. Stéphanie Hennette-Vauchez, professeure à l'université Paris-Nanterre, a fait l'historique du contentieux sur les signes religieux à l'école publique française entre 1989 et 2004, et a montré tous ses attendus à la fois juridiques et

sociétaux. Laurent Tessier, doctorant à l'EPHE, a présenté le bilan de son stage effectué pendant plusieurs mois à l'Observatoire de la laïcité (dépendant du Premier ministre) et les termes du débat actuel autour de la laïcité en France. Louise Dejeans, docteure de l'université Paris-Descartes, nous a présenté ses recherches en sociologie des religions axées sur l'étude de l'opposition des sympathisants et militants de « La manif pour tous » au mariage des personnes de même sexe en France – un mouvement dans lequel elle voit à la fois un retour du religieux politique et une laïcisation de la religion catholique, à travers la très forte implication des laïcs dans ces manifestations. Fernando Arlettaz, chercheur au Conicet (Conseil national argentin de la recherche scientifique et technique), est venu évoquer les modalités d'une laïcité en voie de transformation à travers l'étude des rapports entretenus entre religion et sphère publique en Argentine.

